

# Eau 17 lettre d'information



## Eau et assainissement

### AGUR devient votre interlocuteur unique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la société AGUR deviendra votre interlocuteur unique du quotidien pour les services de l'eau potable et de l'assainissement collectif à Saintes. Ce changement, décidé par vos élus et les membres du comité syndical d'Eau 17, permettra de simplifier les démarches et d'améliorer la qualité de service.

#### 🔹 Ce qui change pour vous



##### Un seul interlocuteur

Il vous suffira de contacter AGUR pour toutes les questions liées à l'eau et à l'assainissement collectif.



##### Aucune démarche à effectuer

AGUR recueillera directement les données liées à l'assainissement collectif. Déjà présent sur la commune pour la production et la distribution de l'eau potable, il possède les informations nécessaires à la facturation.



##### Un point d'accueil et un site internet uniques

Désormais pour toutes vos questions et vos démarches, vous pourrez vous rendre dans un seul point d'accueil et sur un seul site internet.



##### La télérelève

Cette technologie va être déployée au fil des mois à Saintes. Il ne sera plus nécessaire de transmettre votre consommation ou d'accueillir un agent du service de l'eau.

Vous serez alerté par mail, SMS ou courrier si une consommation anormale est détectée, vous pourrez ainsi intervenir rapidement en cas de fuite. Vous aurez également la possibilité de suivre quotidiennement votre consommation, pour mieux la maîtriser.

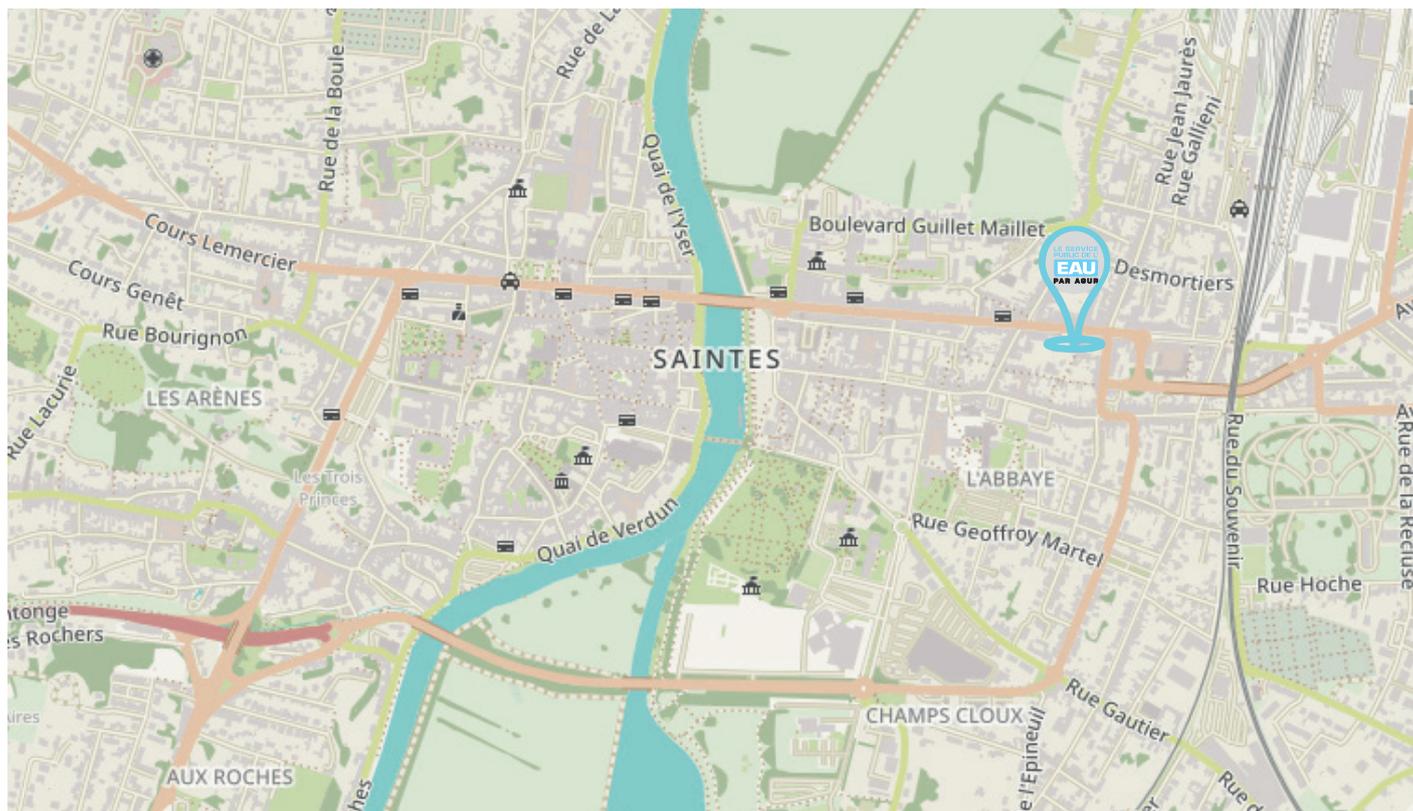
#### 🔹 La parole de votre élu



Nous avons voulu que les Saintais disposent d'un service de qualité optimale pour l'eau et l'assainissement collectif. Après une mise en concurrence, nous avons choisi AGUR pour les deux. Leur engagement dans la lutte contre les fuites, la protection du milieu naturel et l'amélioration continue, nous a convaincus. Leurs propositions innovantes pour assurer une réactivité exemplaire avec un prix maîtrisé sont un gage de pérennité pour la qualité des services d'eau et d'assainissement de la ville de Saintes. AGUR assurera également la gestion des eaux pluviales sur notre ville, compétence confiée à l'agglomération. 

*Bruno DRAPRON, Maire de la ville de Saintes et Président de l'Agglomération de Saintes*

## 🔹 Votre agence AGUR



AGUR - 128 avenue Gambetta 17100 Saintes

Horaires - Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Numéro de téléphone - 09 69 39 40 00  
(appel non surtaxé)

Site internet



Agence en ligne



## 🔹 Eau 17 et AGUR s'impliquent conjointement pour protéger la ressource, en qualité et quantité

Eau 17 est l'acteur majeur du petit cycle de l'eau domestique en Charente-Maritime depuis plus de 70 ans. Gouverné par les élus des intercommunalités adhérentes, son comité syndical définit les orientations stratégiques de la politique publique de l'eau. Sa vocation est de réaliser les investissements, de renouveler le patrimoine pour garantir un service performant et durable. Il gère et préserve la ressource en eau, il protège les milieux aquatiques, il contrôle la qualité du service rendu aux usagers, Il informe et sensibilise le grand public.

Eau 17 et AGUR travailleront conjointement pour offrir un service de qualité et performant. AGUR installera des fontaines d'eau potable sur l'espace public. Eau 17 veillera à la réduction des fuites d'eau en renouvelant les conduites vétustes, en modernisant les installations, en installant des capteurs pour les détecter facilement et rapidement.